



Fédération Nationale du Mérite Maritime
Section de Seine Maritime - Délégation de Dieppe

AGENDA ET QUELQUES NOUVELLES AUX ADHERENTS DIEPPOIS



Vœux du maire de DIEPPE le 11 janvier 2019. Pour le Mérite Maritime, Christian QUILLIVIC, Président de Seine Maritime et André HAMEL délégué de Dieppe ont assisté à l’allocution du maire, Nicolas LANGLOIS.

Assemblée Générale de l’ADMMAC

(Amicale Dieppoise des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants) le **27 janvier 2019**. André HAMEL, délégué de Dieppe du Mérite Maritime, était présent en tant que membre actif de l’Admmac. De nombreuses médailles ont été remises en présence du maire N. LANGLOIS et du Président de l’ADMMAC Bernard BREBEL.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DU MÉRITE MARITIME - Section de Seine Maritime



Assemblée Générale de la F.N.M.M. de Seine Maritime. au Havre le 28 février 2019.

- Rapport activité-Comptes-Orientation-Projets-Programme 2019.
- Programme du congrès 2019.
- Remise de médaille.

L’Assemblée Générale de la F.N.M.M. s’est déroulé dans l’amphi de cette belle école de l’E.N.S.M. maritime du Havre qui forme principalement les nouveaux officiers ingénieurs de la marine marchande ainsi que d’autres formations. Elle se substitue à l’ancienne école d’HYDRO de Ste Adresse où André HAMEL fut élève pendant 3 ans dans les années 60.





RÉUNION ET REPAS PRIVÉ DE LA DÉLÉGATION DE DIEPPE DU MÉRITE MARITIME.



Repas de DIEPPE le mardi 02 avril 2019 au restaurant du Golfe, route de Pourville, réunion à 11H00, suivi d'un pot et d'un repas pour lequel vous devez impérativement vous inscrire **avant le 20 mars**.

Prix : 30 euros par personne. Chèque à envoyer à André HAMEL (44 RUE DE LA REPUBLIQUE 76200 DIEPPE) ou à remettre à Michel QUENEL ou Bernard MONNIER. Le repreneur et gérant du restaurant du golf est maintenant officiellement Nicolas QUESNEL, patron de La Marmite Dieppoise et de La Cotrillade.

CONGRES NATIONAL DE LA FEDERATION NATIONALE DU MERITE MARITIME.

Les adhérents dieppois ont reçu de ma part le 27 février 2019 à 17H28 une diffusion internet détaillée concernant le Congrès National de la F.N.M.M. comportant les détails du programme, lié le 07 juin avec l'Armada de Rouen, et le 08 juin avec une belle excursion sur la côte d'Albâtre. Le bulletin d'inscription était joint. Je vous invite à y participer, ce sera quelque chose de magnifique. Adresser votre inscription à :

Fédération Nationale du Mérite Maritime (CONGRES), Maison des Gens de mer, 44 Rue Voltaire, 76600 LE HAVRE.

AGENDA dieppois

- 07 mars 2019 17H00 : Souvenir de Pierre Sépard. Dépôt de gerbe à la gare.
- 19 mars 2019 16H30 : Fin de la guerre d'Algérie. Dépôt de gerbes au monument aux morts à Dieppe.
- 02 avril 2019 11H00 : Réunion, Pot, Repas privé de la Délégation de Dieppe Mérite Maritime et MHM. au restaurant l'Albatros au Golf Route de Pourville.**
- 28 avril 2019 16H30 : Journée de la déportation. Dépôt de gerbes au monument aux morts à Dieppe.
- 08 mai 2019 10H35 : Victoire 1945. Dépôt de gerbes au monument aux morts à Dieppe.
- 10 mai 2019 16H00 : Arrivée de la Frégate Hermione. Escale les 10 PM 11, 12 à Dieppe, Départ le 13 AM.
- 27 mai 2019 17H00 : Journée des Résistants. Dépôt de gerbes au monument aux morts à Dieppe.
- 18 juin 2019 17H30 : Appel Général De Gaulle. Dépôt de gerbes au monument aux morts à Dieppe.
- 14 juillet 2019 10H00 : Fête Nationale. Dépôt de gerbes au monument aux morts à Dieppe.

COTISATION DES ADHERENTS 2019 (crédit d'impôt des 2/3 pour la FNMM reconnue d'utilité publique).
Merci d'envoyer votre chèque de 26 euros à : **Fédération Nationale du mérite Maritime, M. le Trésorier, Maison des gens de mer, 44 Rue Voltaire, 76600 LE HAVRE ... ou à remettre à André, Michel ou Bernard.**

Escale de l'Hermione à Dieppe

Arrivée de la Frégate l'Hermione le 10 mai à 16H00. Escale les 11 et 12 mai à Dieppe.



L'Hermione d'origine est un navire de guerre français en service de 1779 à 1793. C'est une frégate de 12 portant 26 canons de 12 livres et 8 canons supplémentaires de 6 livres. En jargon naval on la dénomme « frégate de 26 canons », bien qu'à l'origine elle en ait porté 34.
 Longueur : 44 m. Début de la construction : mars 1778
 Date de lancement : 28 avril 1779. Tirant d'air : 46,9 m
 Autres noms : « La frégate de la liberté »
 Lieu de construction : Rochefort
Ci-après un lien qui vous permet de voir l'Hermione en pleine action :

<https://www.rochefort-ocean.com/decouvrir/l-hermione-fregate-de-la-liberte/les-escales-a-venir-2019>

REMISE DE CROIX du MERITE MARITIME à bord de l'HERMIONE.

Le **Commandant Yann CARIOU** (Officier de l'Ordre National du Mérite), Capitaine de l'HERMIONE, et **Michel QUENEL**, Officier de liaison de l'Armada de Rouen 2019 ont été nommés Chevalier du Mérite Maritime par décret du 16 janvier 2019.

Les deux récipiendaires se connaissent, l'escale à Dieppe de la frégate HERMIONE devenait donc une opportunité à saisir pour une remise officielle de la croix. Le Cdt Yann CARIOU et Michel QUENEL ont fait leur choix : Avec l'accord de M. le maire, la croix de chevalier du Mérite Maritime leur sera remise à Dieppe, à bord de l'HERMIONE le samedi **11 mai 2019 à 18H 30**.

A ce jour, ils ont choisi, tous deux, **André HAMEL**, officier du mérite maritime, responsable de la délégation de Dieppe, du mérite maritime, section de Seine Maritime, pour, être leur parrain, lire le speech, et leur accrocher la croix de chevalier.

Des détails restent à régler concernant la cérémonie et nous y reviendrons ultérieurement plus en détail.

Merci à Monsieur le maire de Dieppe et son équipe pour être partie prenante de cette cérémonie et pour avoir autorisé cette parenthèse "Mérite Maritime" durant cette magnifique escale de la Frégate Hermione. Merci également à Michel QUENEL pour sa contribution.



André HAMEL



Cdt Yann CARIOU



Michel QUENEL

Les récipiendaires

Pour le programme de l'Armada de Rouen,

Cliquez sur le lien suivant :

<https://www.armada.org/programme/>



Rédacteur :

André HAMEL - Délégué de Dieppe de la FNMM section 76 - 44 Rue de la République Dieppe - Tel : 02 35 84 93 26 E-mail : hameland@wanadoo.fr